Fiche d'inscription à *l'Association Sportive* du Lycée Déodat de Séverac

(ATTENTION: tout dossier incomplet ne sera pas accepté) 2023/2024

NOM:…….. **PRENOM**:……

Né(e) le :…….. **Classe**:……..

Adresse:……

Téléphone Père:…… ***Numéro Carte Jeune*** :……

Téléphone Mère:…… Celui qui se trouve à

Téléphone Elève:……..…… droite de la photo

Adresse mail élève……..

Adresse mail parents……..

Autorisation parentale

Je soussigné-e…….agissant en qualité de (père, mère ou tuteur),demeurant à

…… autorise l'élève……à faire partie de l'Association Sportive du Lycée Déodat de Séverac: Rayer en cas de désaccord le numéro 2 et/ou 3

1) A participer aux différentes activités proposées par l'AS.

2) A être photographié-e,filmé-e et publié-e sur les sites et services de L'UNSS (OPUSS) ou de l'AS dans le cadre exclusif des pratiques sportives proposées.

3) A être déposé-e par le bus(ou voiture enseignant d'EPS) ou un encadrant agréé à un endroit convenu à l'avance lors des trajets aller/retour des sorties ou compétitions.

Nb: En cas d'incident sur le lieu de pratique, j'autorise le responsable à prendre en mon nom les premiers soins qui s'imposeront.

A……., le…….. Signature(s)

Fiche d'urgence

Nom et adresse de l'établissement d'assurance:……..

N° de la police d'assurance scolaire……..

Groupe sanguin:…….

Observations complémentaires que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement(allergies, traitements…)

…….

…….

Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident(urgence):……

Cotisation

Cotisation Annuelle de **25€** (famille **10€** , carte jeune **15€**). Ce tarif comprend l'inscription + un tee-shirt pour les compétitions.
Nb: Les chèques de 10 € doivent être émis à l'ordre de : ***AS du Lycée Déodat de Séverac***

Le dossier complet doit être remis en main propre à l'enseignant d'EPS de l'élève

Les entrainements au Lycée ont lieu le Lundi, Mardi et Jeudi midi entre 12h15 et 13h50,
Les rencontres (compétitions) ont lieu le Mercredi après-midi.

ATTENTION: Certaines activités(plongée-sous-marine, parapente, ski, raid) demandent un investissement financier particulier.

Pour la plongée, le parapente, le ski et le raid, un dossier complémentaire est à remplir. Un certificat médical est obligatoire pour la pratique de la ***plongée*** et du ***parapente*** .
Le tarif "ski" est actualisé en début d'année scolaire(tributaire du tarif des locations de matériels, des remontées mécaniques et du transport). La participation financière pour le ski est de 41€ et pour le raid des Lycées de 5€.
Concernant la plongée sous-marine, une participation financière de 200€ sera demandée(obtention du niveau 1 de plongeur, 6 plongées+ carte Cedip + carnet et passage du niveau 1) et de 220€ pour le parapente en initiation sur pente école.

LOI sur la protection des données personnelles

Pour obtenir une licence UNSS l'enseignant d'EPS inscrit l'élève sur le portail OPUSS qui est l'outil de gestion des licences du site de la fédération du sport scolaire UNSS. Vous acceptez cela afin de finaliser l'inscription de votre enfant à notre association sportive.

entourez votre décision **Oui** **non**